

Étude sur l'apport des algériens au sein des instances sportives internationales: constat et perspectives

Study on the Algerian members Contribution in the international sport authorities: Report and prospects

دراسة عن مساهمة الجزائريين في الهيئات الرياضية الدولية: النتائج والتوقعات

GRINE Rachida^{(1)*} GUEMRICHE Nasredine⁽²⁾

قرين رشيدة⁽¹⁾. قمريش نصر الدين⁽²⁾.

grinealger@yahoo.fr

⁽¹⁾ (E.S.S.T.S. Dély Ibrahim) **Laboratoire de la technologie et de**

l'entraînement sportif

grinealger@yahoo.fr

⁽²⁾ (E.S.S.T.S. Dély Ibrahim) **Laboratoire de la technologie et de**

l'entraînement sportif

Received: 06/06/2018; Accepted: 09/12/2019

Abstract:

The international sport relations can be set and defined from the double participation to the international sport institutions: on the one hand through the athletes participation to the different competitions and on the other hand by the active representation of a country to the organs of these institutions, as they lie also with the many sided scope of the international cooperation.

Sport constitutes a vector of the diplomatic action, thus it's revealed as a mean of international pressure of struggle for a knowledge. The sport history is closely linked to the diplomacy action.

In this context, is leading its national liberation struggle, Algeria constitutes a reference through the continents. At that time, Algeria

* Corresponding author: GRINE Rachida, e-mail: grinealger@yahoo.fr

become aware of the sport weight as political tool in the service of its relations with the world. Otherwise, the sport worldwide process has lead to the creation of a vast number international organization with various status (intergovernmental, nongovernmental, favoring competitions proliferation, developing some forms of cooperation, but orchestrating nevertheless a power distribution according to the influence sphere, embracing perfectly the logic of the dominating world economic order.

A non-exhaustive census of some Algerian representatives within the international sport authorities shows that among the 92 concerned persons, thirty are executive organ members of the institutions. In spite of the noticeable representation, we mustabe set in evidence the constraint. Lie heavy in the postulants during the election to the international sport authorities.

Keys word: Apport, algériens, instances sportives, internationales, constat, perspectives.

INTRODUCTION:

Les relations sportives internationales peuvent se définir et s'établir à partir de la double participation aux institutions sportives internationales : d'une part à travers la participation des athlètes aux différentes compétitions et d'autre part, par la représentation active d'un pays aux organes et instance de ces institutions .comme elles s'inscrivent aussi, dans le champ multiforme de la coopération internationale.

Outre les valeurs morales que véhicule le sport en tant que facteur de cohésion sociale,d'expression culturelle et de rapprochement entre les peuples ,il n'en a pas moins constitué un enjeu ou un vecteur de l'action diplomatique ; ainsi, le sport s'est révélé comme moyen de pression internationale, de lutte pour la reconnaissance ,ou d'affirmation de la suprématie d'un modèle de société voire d'une idéologie .

L'histoire du sport est étroitement mêlée à celle de la diplomatie et à l'action de politique internationale. Celle-ci foisonne d'événements exprimant cette corrélation étroite avec la politique internationale et à la fois la reflète à travers le jeu « tourmenté » des relations internationales.

Dans ce domaine, l'Algérie en menant sa lutte de libération nationale a constitué un exemple de référence à travers les continents. Dès Avril 1958, l'équipe de football du FLN, a été accueillie, par pas moins de 14 pays lui témoignant ainsi leur solidarité et leur soutien à sa cause dans son combat libérateur contre le colonialisme.

A cette époque déjà, l'Algérie a pris conscience du poids du sport comme instrument politique au service de ses relations avec le monde.

Par ailleurs, le processus de mondialisation du sport a conduit à la création d'une multitude d'organisations internationales aux statuts variés (intergouvernementales, non gouvernementales) favorisant la prolifération des compétitions, développant des formes de coopération mais orchestrant néanmoins une distribution des pouvoirs s'exerçant selon des sphères et zones d'influence épousant parfaitement la logique de l'ordre économique mondial dominant.

Problématique :

Quelle est la situation actuelle des représentants algériens au sein des instances sportives internationales ?

- Existent-ils des critères quant au choix des représentants au niveau de ces instances ?

- Existe-t-il une coordination entre ces représentants et nos représentations diplomatiques ?

-Quelle est l'efficacité de ces représentants au niveau des instances sportives internationales ?

Objectifs :

-Diagnostic de la situation actuelle des représentants du mouvement sportif algérien au niveau des instances sportives internationales.

- Détermination de l'efficience du niveau algérien de représentation dans les instances sportives internationales.

- Détermination du niveau de coordination entre les représentants et les différents acteurs du mouvement sportif.

- Instauration d'un organe national chargé d'organiser et de coordonner les actions des représentants ainsi que les différents acteurs du mouvement sportif.

DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

Présentation de la population étudiée

Notre population d'étude émane d'une liste nominative du comité olympique algérien datant de 2018, comptant 32 représentants algériens (liste ci-joint en annexe 2),cette population est composée de 31 hommes et une femme .

Déroulement de la recherche :

Moyen de la recherche : L'outil principal de la recherche est un questionnaire, étudié par un groupe d'enseignants dont le Prof Dr ZAKI Saliha, le Dr GRINE Rachida, le Dr FENDOUDI Hamza, le Dr MAZOUZI Abdenour et le Dr MAHDAD Dalila. Le questionnaire composé de 30 questions a été expérimenté, au préalable, et après confirmation de son efficacité, il a été mis en application sur notre échantillon ; à savoir les 32 représentants du Comité Olympique et sur lesquels, 27 d'entre eux ont eu l'amabilité de nous répondre.

Les caractéristiques de notre population d'étude sont représentées par le tableau suivant :

Moyenne d'âge	Niveau d'instruction	Expérience professionnelle
---------------	----------------------	----------------------------

55 ans	85% niveau universitaire 15% niveau terminal	En moyenne 20 ans
--------	---	-------------------

Observation: Population composée de 26 hommes et d'une femme

- **Déroulement de l'enquête :**

Le questionnaire a été distribué et récupéré durant la période allant du 1^{er} au 17 Avril 2018.

Présentation et analyse des résultats.

1. Identification de l'échantillon par rapport au sexe

Tableau n°1 : Représentant l'identification de l'échantillon

Sexe	Hommes	Femme
Nombre	26	1

Au vu des résultats du tableau n°1, nous constatons la faible représentation des femmes Algériennes dans les instances sportives internationales.

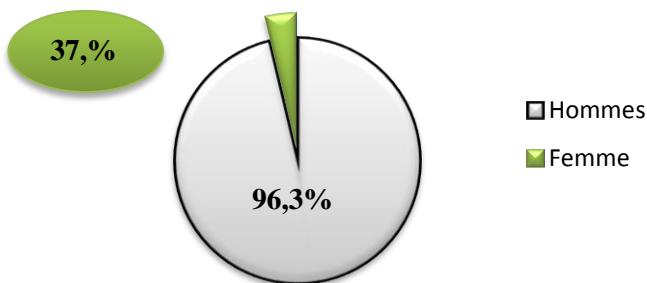


Figure 1: Identification par rapport au sexe

2. Identification de l'échantillon par rapport à l'âge

Tableau n°2 : Identification de l'échantillon par l'âge

Age	40 -50ans	50-60ans	60 ans et +
Nombres	10	14	3

Par les résultats du tableau n°2, nous constatons que l'âge moyen des membres Algériens se situe entre 40 et 60 ans et plus par contre la majorité leurs âge est entre 50 et 60ans .

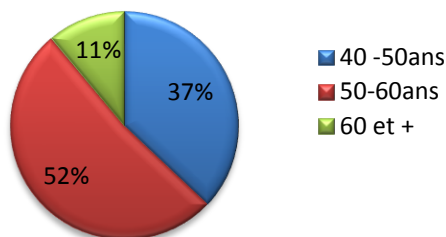


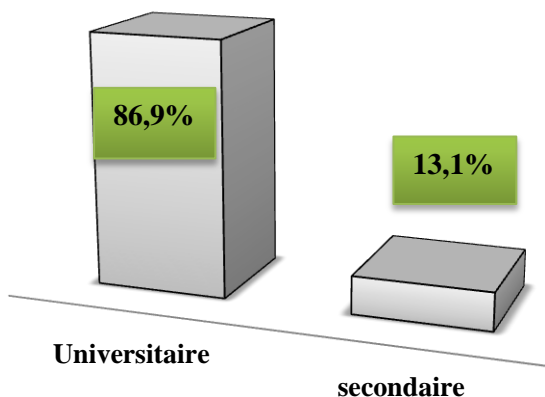
Figure 2 : Identification par l'âge

3. Identification de l'échantillon par rapport au niveau d'instruction

Tableau n°3 : Niveau d'instruction de l'échantillon

Niveau d'instruction	Universitaire	Secondaire
Nombre	20	3

Figure n°3 : Histogramme illustrant le niveau d'instruction de l'échantillon

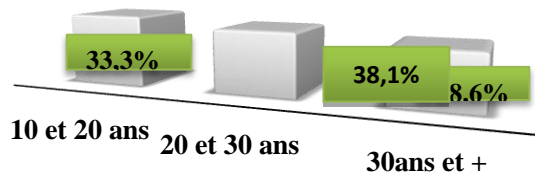


4. Identification de l'échantillon par rapport aux années d'expérience dans le domaine des activités sportives

Tableau n°4 : Expérience de l'échantillon dans le domaine des activités sportives

Age	10 et 20 ans	20 et 30 ans	30ans et +
Expérience	08	07	06

Figure n°4: Histogramme illustrant les années d'expérience de l'échantillon.



D'après l'histogramme, nous constatons la moyenne du nombre d'années d'expérience dans le domaine de la gestion du sport varie entre 20 et 25 ans, ce qui remplit et favorise l'occupation des postes de responsabilité dans les instances internationales.

5. Identification de l'échantillon par rapport aux postes occupés actuellement dans le domaine des activités sportives

Tableau n°5 : Postes de responsabilité occupés de l'échantillon

Postes actuels	Président	Vice-président	Membres	Sans postes	Autres
Nombres	12	03	03	05	04

Nous constatons 44,5% occupent les postes de Présidents de Fédérations, par contre uniquement 11,1% sont des membres au sein du bureau exécutif et enfin 18% sans poste, ce qui démontre l'instabilité dans les postes électives.

6. Identification de l'échantillon par rapport aux postes occupés dans le domaine des activités sportives

Tableau°6 : Anciens postes occupés par la composante de l'échantillon

Anciens postes occupés	Dirigeant	Exécutant	Sans poste
Nombres	18	08	01

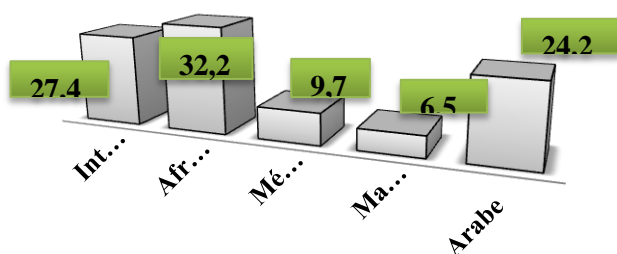
Nous constatons un dysfonctionnement et absence d'une vision précise en matière d'occupation des différents postes de dirigeants sportifs au niveau nationales.

7. Identification de l'échantillon par rapport aux postes de responsabilité occupés sur le plan international

Tableau°7 : Postes occupés au niveau international par les membres de l'échantillon

Postes occupés	International	Africains	Méditerranéen	Maghrébin	Arabe
Nombres	17	20	06	04	15

Figure n°7 : Postes occupés au niveau international par les membres de l'échantillon.



Nous constatons 27,4% des membres algériens sont élus dans les instances internationales, et 32% au niveau africains, 9,7% au niveau méditerranéen, 24,2% instances arabes, par contre 6,5% Maghreb, ce qui démontre un recul au niveau international, et une faible représentation au niveau arabe, ce qui explique l'absence d'une stratégie.

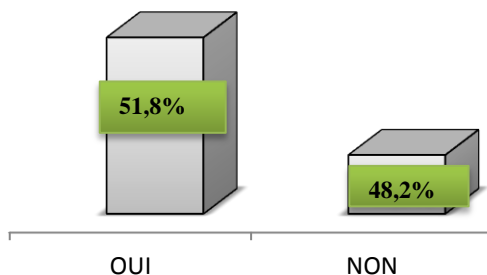
8. Représentation du soutien financier du MJS.

Tableau n°8 : Soutien financier du M J S

Soutien financier du MJS	OUI	NON
Nombre	10	17

9. Représentation du soutien moral du MJS.

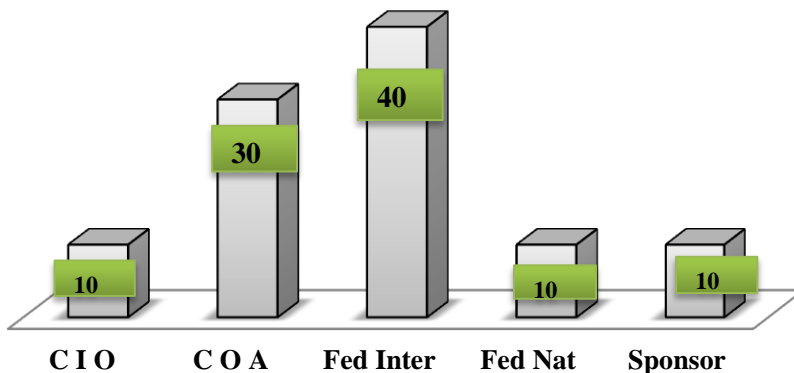
Figure n°9 : Représentation du soutien moral du M J S



Concernant le soutien financier et moral, les chiffres démontrent l'absence de soutien pour certains membres, et faible pour d'autres, par contre il n'existe pas une unification et l'identification de la structure qui apporte le soutien financier.

10. Représentation du soutien d'autres structures.

Figure n° 10: Soutien par d'autres structures



- CIO : Comité international olympique COA : Comité Olympique Algérien
- Fed Inter : Fédération Internationale Fed Nat : Fédération Nationale

11. Représentation de l'existence d'un plan d'action.

Tableau n°11 : Existence d'un plan d'action

Existence d'un plan d'action	OUI	NON
Nombres	21	06

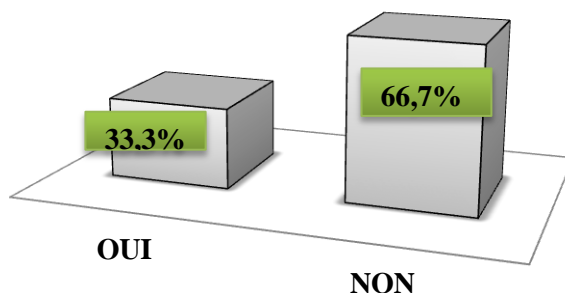
12. Représentation de l'existence ou non de difficultés administratives.

Tableau n°12 : Représentation de l'existence ou non de difficultés administratives

Difficultés administratives	OUI	NON
Nombres	11	16

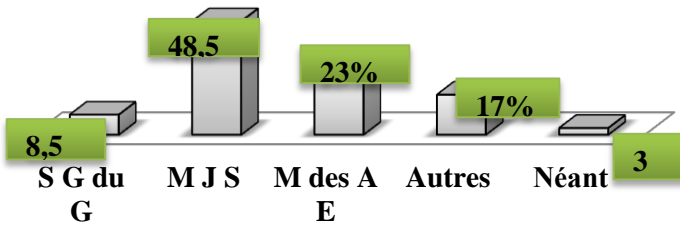
13. Représentation des échanges d'expériences avec les représentants d'instances nationales.

Figure n°13: Représentation des échanges d'expériences avec les représentants d'instances nationales



14. Représentation des échanges d'expériences avec les représentants d'instances nationales.

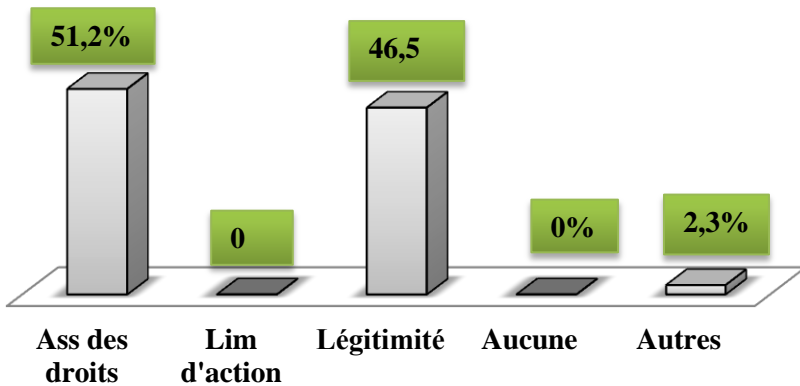
Figure n°14: Histogramme illustrant la structure de rattachement.



- **SG du G** : Secrétariat Général du Gouvernement
- **M des AE** : Ministère des Affaires étrangères

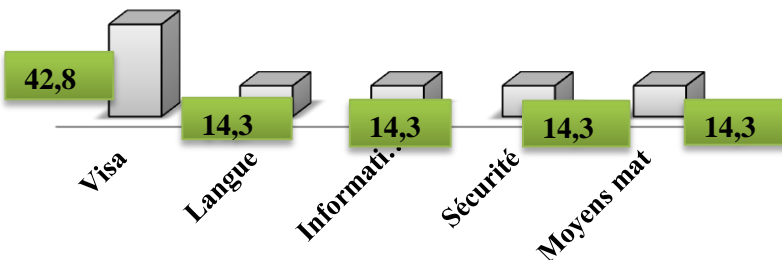
15. Représentation de l'impact de la loi.

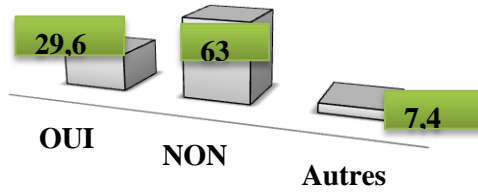
Figure n°15: Illustration de l'impact de la loi



- **Ass des droits** : Assurance des droits
- **Lim d'action** : limitation d'action
- **Légitimité d'action**

16. Représentation de la relation avec l'ambassade.



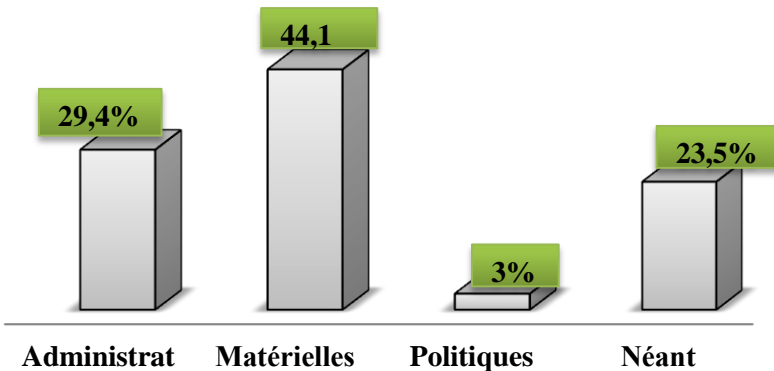


17. Représentation des domaines d'intervention de l'ambassade.

Figure n°17: Illustration des domaines d'intervention de l'ambassade

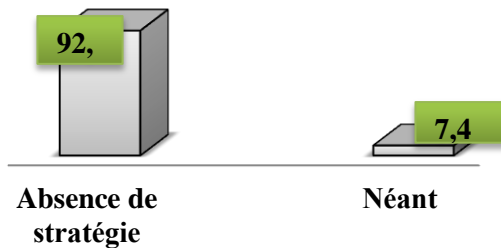
18. Représentation des difficultés rencontrées par rapport à l'ambassade.

Figure n°18 : Illustration des difficultés rencontrées par rapport à l'ambassade.



19. Représentation des causes d'inexistences de sièges d'instances internationales en Algérie.

Figure n°19: Causes d'inexistences de sièges d'instances internationales en Algérie



CONCLUSION :

L'analyse et le traitement des données ont abouti aux résultats suivants :

Eléments d'analyse pour une connaissance de la place de l'Algérie dans les relations sportives internationales :

Indéniablement l'Algérie a su conquérir une dimension internationale autant par l'exploit de quelques athlètes sur la scène mondiale, que par la percée de dirigeants sportifs au niveau des instances sportives internationales mais surtout continentales ; dans ce cadre il y'a lieu de noter que plusieurs confédération sportives africaines sont présidées par des algériens, mais il faut également relever une re-désaffection de l'Algérie vis-à-vis des organisations sportives arabes.

La représentation Algérienne :

Un recensement non exhaustif des représentants Algériens activant au sein des institutions sportives internationales, montrent que parmi les 92 personnes concernées, une trentaine d'entre elles sont membres d'organes exécutifs des institutions.

Ces quelques données, qui semble refléter une représentation appréciable voire un potentiel d'intervention relativement confortable, ne doivent cependant pas occuper d'une part, les contraintes qui pèsent sur les postulants à l'élection aux instances sportives internationales, et d'autres part les conditions d'exercice de leur mission proche de la précarité.

En ce sens, on peut établir les constats suivants :

*L'absence d'une réelle politique des relations sportives internationales avec des objectifs stratégiques dont la convergence doit tendre à la promotion du développement du sport national.

*L'insuffisante prise en charge de la dimension sportive dans l'action diplomatique de l'Algérie .A titre d'exemple, la récente création d'une agence Algérienne de coopération internationale

(décret présidentiel n°93-272 du 14 Novembre 1993 –JORA-n°75) n'intègre pas de manière effective le secteur de la jeunesse et des sports.

*L'indifférence des pouvoirs publics à l'égard des représentants Algériens marquée notamment par l'indigence des moyens mise à leur disposition (autant lors de leur déplacement à l'étranger, que dans la gestion convenable à partir de l'Algérie. Des organismes dont ils ont la charge) l'absence d'un statut conférant un certain nombre d'avantages et de facilités inhérents à leur poste international.

*L'inexistence d'un espace de concertation, communication et de regroupement de représentants algériens leur permettant d'y trouver les moyens de travail.

Bibliographie :

1. La politique sportive algérienne : Les assises du sport, ministère de la jeunesse et des sports (1993), Club des Pins, Alger.
2. Liste nominative des algériens, membres dans les instances sportives internationales. Comité Olympique et Sportif Algérien (2018).
3. Liste nominative des algériens, membres dans les instances sportives internationales.
4. Ministère de la Jeunesse et des Sports (2018).